

DATES À RETENIR

Samedi 16 septembre :

Classe 7, salle Abri de l'Isse à 19h

Vendredi 29 septembre :

Don du sang à Janzé (salle du chêne jaune)

Dimanche 08 octobre :

Concert Grand Soufflet : BARBATRUC



Samedi 14 octobre :

Repas d'automne du Club de l'amitié

Mardi 17 octobre :

Soirée d'échanges organisée par le RIPAME « Papa, maman, je fais ce que je veux ? », salle Abri de l'Isse - 20h

Samedi 4 novembre :

Repas annuel du Comité des fêtes

Vendredi 10 novembre :

Théâtre – Compagnie Patrick COSNET « Entre toutes les femmes » avec en 1^{ère} partie la troupe Cultur'ailes de Brie Salle Abri de l'Isse - 20h30

Samedi 11 novembre :

Commémoration de l'Armistice

Samedi 18 novembre :

Repas des aînés organisé par le CCAS

Dimanche 19 novembre :

Braderie jouets organisée par Familles Rurales, salle Abri de l'Isse

Samedi 25 novembre :

Loto organisé par l'OGEC salle Abri de l'Isse

Samedi 09 décembre :

Kermesse de Noël organisée par Graines d'éveil, salle Abri de l'Isse

Dimanche 10 décembre :

Vide grenier organisé par Graines d'éveil, salle Abri de l'Isse

Vendredi 15 décembre :

Venue du Père Noël organisée par le Comité des fêtes

Dimanche 17 décembre :

Concert GOSPEL à l'église de Brie

Le Brie Info N°1-2018 paraîtra début mars, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles avant le 10 février 2018 au secrétariat par mail : mairiebrie@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE

C'est la rentrée, et j'espère que vous êtes nombreux à avoir pris quelques jours de vacances ou tout au moins de repos. Nous entrons dans la dernière longueur de 2017 et il m'a semblé utile de faire le point sur quelques dossiers.

► **La rentrée scolaire :**

Le Conseil municipal a décidé l'arrêt des TAPS (Temps d'Accueil Périscolaire), la semaine des enfants de l'école repassera donc à 4 jours. Cette décision a été motivée par :

- l'indécision du gouvernement à maintenir la réforme des rythmes scolaires depuis les élections,
- des motivations financières : une grande incertitude pèse sur le financement (partiel) du dispositif par l'état et le département s'est totalement désengagé pour sa part, en même temps les ressources des communes sont régulièrement ponctionnées,
- des motivations qui tiennent à la complexité du système : difficultés de recrutement des intervenants animateurs pour des temps de travail insignifiants,
- le fait que nous pensons que nos objectifs éducatifs n'étaient que partiellement atteints en particulier du fait qu'en laissant les enfants ou les familles choisir les activités l'équilibre des groupes n'était pas accessible...

Je suis personnellement désolé de cet état de fait car il paraît certain que la semaine de 4 jours ½ était très favorable aux apprentissages fondamentaux du primaire, mais il me semble que cette réforme des rythmes scolaires avait été bâclée et les communes peinent à assurer le fonctionnement de « l'usine à gaz » que constituent les TAP.

► **Le projet de mise aux normes d'accessibilité de la Mairie :**



Les entreprises sont retenues et les marchés ont été signés le 31 août. Les travaux pourront démarrer dès que le plan de retrait de l'amiante déposé par le démolisseur aura été validé par les services préfectoraux, nous espérons à la mi-octobre.

► **Le dernier Commerce :**

Mr et Mme Jubault, les exploitants du Baïona, le bar-tabac-restaurant souhaitaient depuis de longs mois céder leur commerce (murs et fonds). Devant la difficulté à trouver un repreneur et vu le risque d'arrêt total de l'activité, la commune a dû intervenir dans ce dossier et rachètera les murs, le fonds ayant trouvé acquéreur. A ce jour, un architecte a été recruté par la commune, un projet de restauration du bâtiment a été validé par le Conseil Municipal et le permis de construire sera déposé en ce début de mois. Le financement sera facilité par les aides substantielles de l'état, du département et de la communauté de communes pour la revitalisation du secteur rural.



Les travaux débuteront en fin d'année et le commerce sera élargi au dépôt de pain.

► **La baignade à l'étang :**

Le bilan de l'été est simplement catastrophique : le taux de cyanobactéries (algues microscopiques) a été très élevé pendant toute la saison, interdisant toute possibilité de baignade de semaine en semaine. Le manque de renouvellement de l'eau pendant l'hiver et les chaleurs printanières et estivales ont favorisé la prolifération de ces micro-algues et nous n'avons donc pas pu prendre le risque d'ouvrir à la baignade malgré la bonne qualité sanitaire de l'eau.

La Municipalité a décidé de procéder à la vidange totale de l'étang. En 2018 la baignade ne sera donc pas possible et la communauté de communes, partenaire financier pour l'entretien de l'étang, sera interrogée sur l'opportunité ou non de continuer à la proposer.

Il me reste à souhaiter à tous les scolaires une excellente rentrée et une année scolaire studieuse !

Tous ensemble pour mon LYCÉE à ANZÉ

Avec le
soutien de la
municipalité
de Brie !!

La Région Bretagne va prochainement lancer un appel à projet pour la construction d'un lycée au Sud de Rennes.

La ville de Janzé est candidate naturelle pour accueillir ce nouvel établissement scolaire.

D'autres communes comme Châteaugiron ou Guichen ont également fait acte de candidature.

Il y a 25 ans, la commune de Janzé avait déjà espéré bénéficier d'un lycée, c'est alors Bain de Bretagne qui avait été préféré.

Aujourd'hui, Janzé doit se doter d'un lycée, cet équipement nous est indispensable !

Le choix des élus régionaux doit se faire sur des éléments objectifs. L'évolution démographique de notre bassin de vie est notre premier atout.

Grâce notamment à la 4 voies Rennes - Angers et la voie ferrée Rennes - Châteaubriant, chaque jour de nouveaux habitants viennent s'installer sur notre territoire. En terme d'aménagement du territoire, la construction d'un lycée à Janzé s'impose.

C'est un équipement structurant d'un bassin de vie qui doit se situer au plus près des besoins de la population.

En effet, il n'existe pas de lycée public entre Rennes et Châteaubriant pas plus qu'entre Vitré et Bain de Bretagne.

Nous sommes également soucieux de la préservation de l'égalité des chances. Notre territoire rural est « défavorisé » au regard de la moyenne départementale des revenus par habitant. Pour se rendre au lycée, la plupart de nos jeunes font, aujourd'hui, une heure de trajet matin et soir.

Comment étudier sereinement quand les temps de transport accaparent autant ?

Enfin, pour accueillir cet établissement scolaire, la ville de Janzé tient à la disposition de la Région une réserve foncière de 6 ha située idéalement, en plein cœur de ville.

Ce « campus » bénéficiera de la proximité immédiate de quatre salles de sports, du centre aquatique Les Ondines, de notre salle culturelle « Le Gentieg », du terrain des sports de la Jaroussaye, de la chaufferie bois... Tous les élus sont mobilisés à mes côtés.

Nous avons d'ailleurs constitué un comité de pilotage incluant des élus municipaux, de la Communauté de communes et plus largement de notre bassin de vie.

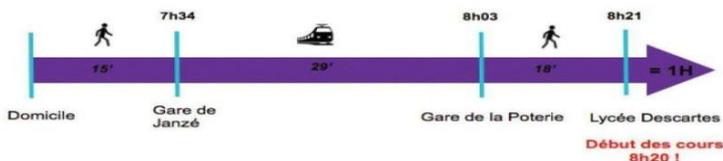
Nous comptons également sur la mobilisation de notre population pour soutenir ce projet et nous sommes à votre écoute pour qu'elle soit la plus large possible.

Avec votre soutien, c'est tous ensemble que nous devons défendre notre dossier !

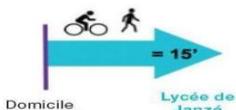
Hubert PARIS,
Maire de Janzé

LE PARCOURS TYPE D'UN LYCÉEN DE JANZÉ

Janzé → Lycée Descartes : 1h par trajet



Avec un lycée à Janzé → 15 min



SOUTENEZ LA CANDIDATURE DE JANZÉ - SUIVEZ-NOUS SUR  / WWW.JANZE.FR

"Séniors, bougez pour votre santé"

Dans le cadre de la semaine bleue, une action de formation, intitulée "séniors, bougez pour votre santé" débutera le **vendredi 6 octobre 2017 à 14h, à la Salle l'Abri de l'Ise**. 33 séances hebdomadaires de 1h seront programmées en concertation avec le groupe de participants et le professeur. La participation annuelle sera comprise entre 50 et 60€ par personne (tarif variable en fonction du nombre, pour un groupe de 15/20 personnes).

Une démonstration du contenu de ces séances a été faite le jeudi 3 juillet 2017 lors de la réunion du Club des aînés.

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire en mairie, à compter du **11 septembre 2017**.

Informier et sensibiliser au risque de chute des personnes âgées à domicile et aux moyens de prévention possibles

En 2016, une volonté politique de travailler sur la prévention des chutes des personnes âgées est née sur le Pays de Vitré- Porte de Bretagne. Le CLIC de la Roche aux Fées a souhaité piloter l'un des 4 projets portés sur le territoire:

« **Informier et sensibiliser aux risques de chute à domicile des séniors et aux moyens de prévention possibles** »

A cette occasion, Un « rallye pédestre » d'environ 1h30, sera organisé à l'étang de Brie, le **lundi 18 septembre 2017**.

Descriptif du projet :

6 thèmes seront abordés lors du rallye :

- Proprioception ou équilibre
- Vision (éclairage, vue, ...)
- Renfort musculaire
- Coordination
- Déplacements
- Prévention (alimentation, aménagement du logement,...).



Les objectifs :

- Prévenir le risque de chutes des personnes âgées à domicile de façon ludique et pédagogique ;
- Informer les personnes âgées aux risques de chutes
- Sensibiliser aux bons gestes pour éviter les chutes.

Chaque thème sera composé d'une épreuve physique et d'un temps d'échanges (questions-réponses, charades, etc...).

Le nombre d'inscriptions est limité à 20 personnes et une participation de 1€ par personne sera demandée.

Inscriptions : Fiche d'inscription à retirer en mairie à compter du **4 septembre 2017**.

Se former pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien !

Le CLIC de La Roche aux Fées, propose une formation destinée aux aidants.

Un aidant est une personne qui aide, accompagne un proche en situation de handicap ou de dépendance.

La formation souhaite permettre aux participants de se questionner et d'analyser leur situation personnelle, de connaître leurs propres ressources et celles de leur environnement.

Le programme de formation, élaboré par l'Association Française des aidants, comprend six modules.

Ils permettront à chaque participant de construire ses solutions pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien.

La formation se déroulera en janvier, février et mars 2018 de 14h00 à 17h00 à Vitré

- * Module 1 : Le vendredi 12 janvier 2018 : *Quand la maladie, le handicap s'imisce dans la relation au proche*
- * Module 2 : Le vendredi 26 janvier 2018 : *Etre aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites*
- * Module 3 : Le vendredi 9 février 2018 : *La relation au quotidien avec son proche*
- * Module 4 : Le vendredi 23 février 2018 : *Trouver sa place avec les professionnels*
- * Module 5 : Le vendredi 16 mars 2018 : *Moi, mon proche et la vie quotidienne*
- * Module 6 : Le vendredi 30 mars 2018 : *Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?*

Ces formations sont gratuites, cependant le nombre de places est limité !

Pour s'inscrire, contacter : Cécile LODÉ, Coordinatrice du CLIC des Portes de Bretagne (CCAS de Vitré



ALSH

L'accueil de loisirs associatif « Familles Rurales » de Brie va connaître des changements à la rentrée scolaire de septembre 2017.

En effet, suite à l'arrêt de la semaine de 4.5 jours sur la commune, l'accueil de loisirs prend le relais de l'école le mercredi matin et ouvre dès 7h30 et jusqu'à 19h00.

Il est à rappeler que l'accueil peut se faire à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

L'organisation se fera toujours en trois groupes d'âges afin d'adapter les activités et les lieux aux enfants, dans un univers sécurisé.

Au niveau du thème d'animation, ce sera le cinéma qui sera mis à l'honneur en septembre-octobre.

Au programme, des films d'animations, la création d'étoile de célébrité, et pour clôturer, une remise des oscars.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Clément CORNEC

au 07 62 76 08 08 ou par mail : al.brie@famillesrurales.org



ASSOCIATION « FORME ET LOISIRS » BRIE

GYMNASTIQUE – BRIE

Année 2017 – 2018



Reprise des cours :

- **Lundi 11 septembre 2017**
- **Jeudi 14 septembre 2017**

Objectifs :

Gym tonique et renforcement musculaire
Stretching et gym douce – steps et cardio

Les cours seront dirigés, comme les années précédentes, par Fabienne Désiles.
Nous vous accueillerons volontiers pour une séance d'essai gratuite.

Horaires :

Les lundis et/ou jeudis de 19h15 à 20h15 (hors vacances scolaires).

Tarif annuel :

Deux options au choix :

- une séance par semaine : 70 €
- deux séances par semaine : 110 €

Lieu : Salle l'Abri de l'Isle

Renseignements : 06.02.67.23.11
02.99.47.06.59

SPORT « SANTÉ »

« Bougez à la Roche aux Fées » pour se maintenir en bonne santé.

La Communauté de communes poursuit son engagement dans le dispositif « Sport Santé ». Elle a fait du développement de la pratique sportive un facteur de préservation de la santé et de l'autonomie. Il s'agit de l'un des enjeux majeurs de sa politique sportive visant à faciliter la pratique sportive tant dans un but préventif que thérapeutique. Le volet « prévention », intitulé « Bougez à la Roche aux Fées », vient d'être présenté aux associations sportives du Pays de la Roche aux Fées.



Une dizaine de clubs sportifs a pris part à cette réunion de présentation du dispositif destiné à un public de personnes sédentaires et/ou éloignées de la pratique sportive.

Une délégation du Comité Départemental Olympique Sportif avec notamment M. Georges Grumel, vice-président en charge du Sport santé et le Docteur Vincent Daniel, médecin du sport référent du Comité régional Olympique Sportif sont venus présenter l'intérêt d'une telle démarche. Les bénéfices d'une activité physique régulière en termes de santé ne sont plus à démontrer. « Bouger » contribue pleinement au maintien d'un état de santé satisfaisant tout au long de sa vie et participe à l'amélioration de la qualité de vie et au bien-être de chacun.

Le dispositif



Le dispositif « Bougez à la Roche aux Fées » s'appuie sur la mise en relation des personnes éloignées de l'activité physique, des acteurs professionnels du secteur médical et paramédical et du mouvement sportif. L'enjeu est d'inciter ces personnes à se (re)mettre en activité et ainsi à lutter, dans un but préventif, contre les méfaits de la sédentarité.

Le principe

Le patient volontaire, sur les conseils de son pharmacien, kinésithérapeute, infirmier(e) sera orienté vers son médecin traitant qui lui rédigera un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive. Muni de ce certificat médical, la personne s'entretiendra avec l'éducateur sportif référent du dispositif, qui l'orientera vers une association sportive du territoire en fonction de ses envies, de ses besoins et de ses contraintes. Une prise en charge d'un montant de 30 € sur la cotisation du patient sera versée par la Communauté de communes la première année afin d'encourager dans cette démarche. Le dispositif devrait être opérationnel après les vacances de la Toussaint.



Les associations désirant prendre part à ce dispositif sont invitées à se faire connaître auprès de Fabien Brisorgueil à la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées
au 02 99 43 64 87 ou fabien.brisorgueil@ccprf

CLUB DE L'AMITIE

Dans le cadre de ses activités, le Club de l'amitié de BRIE organise des repas au cours de l'année. **Le 14 décembre prochain**, ce sera la bûche de Noël.

Cette année, les retraités de la commune sont invités à partager un moment convivial avec les membres du club, moyennant une participation de 1,50 euro par personne.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire pour début décembre impérativement auprès du **Président Monsieur BERTHELOT André - Tél. 02 99 47 02 79**

OFFICE DES SPORTS CCPRF

L'Office des Sports du Pays de la Roche aux-Fées met en place des écoles multisports sur le territoire pour la saison 2017-2018.

Cette activité s'adresse aux enfants nés en 2009 et 2010. Les enfants sont encadrés par les éducateurs de l'OSPRF.

La cotisation annuelle est de 30€
La capacité d'accueil est de 15 enfants pour chaque école.

3 écoles multisports seront en place sur le territoire :

Martigné-Ferchaud :

le mardi soir de 17h à 18h,

Coësmes :

le vendredi soir de 17h à 18h

Essé : le vendredi soir de 17h à 18h.

Contact : secrétariat

ouvert le vendredi de
9h à 12h et de 14h à 16h
06.45.66.94.31

contact@osprf.asso.fr



LES ARCHERS DE LA ROCHE AUX FEES

L'association compte plus de 70 membres.

Les entraînements se déroulent au complexe sportif de Retiers. Cette année, 4 jeunes archers se sont qualifiés pour les championnats de France:

- 2 dans la catégorie tir campagne
 - 2 dans la catégorie tir 3D
- C'est la 1ère fois que le club réussit à avoir ce nombre de qualifiés pour les épreuves nationales.

Le tir à l'arc se pratique à partir de 10 ans, sans limite d'âge. Toutes les personnes désirant découvrir cette discipline sont les bienvenues.

Contact : 06.15.83.15.08

Du 12 au 13 juillet ont eu lieu les championnats de France de tir « campagne » à Plouguenast.

Elliot Richard de Brie, était qualifié pour cette compétition qui regroupait les meilleurs archers français.

Au terme de ces 2 jours il a terminé à la 23ème place.



LE HANGART

Une nouvelle façon d'apprendre la musique au HangArt



L'équipe pédagogique du HangArt, l'établissement intercommunal d'enseignements artistiques du Pays de la Roche aux Fées, propose à partir de la rentrée 2017/2018, une nouvelle formule pour débiter la musique :

E.D.I : Ensemble pour découvrir les instruments.

Le principe

En un seul cours hebdomadaire et sous la forme d'un orchestre, les enfants de 7 à 9 ans pourront jouer d'un instrument dès le début de leur apprentissage. Toutes les notions musicales (écoute, techniques d'instrument, notes, rythmes, culture...) seront abordées en situation réelle avec la répétition d'orchestre. Encadrés par trois enseignants, les élèves se retrouvent dans un même cours collectif durant une heure et demie chaque semaine. Un semestre sera consacré aux instruments à vents (flûte traversière, saxophone, trompette, trombone, tuba...), l'autre, à la famille des cordes (violon, alto, contrebasse, guitare...). Les premières séances sont destinées à l'essai et au choix des instruments, pour ensuite laisser la place à la pratique d'orchestre.

A la fin de l'année, les élèves pourront choisir leur instrument et démarrer leur formation en étant sûr de leur choix.

Pratique : EDI sur Janzé et Retiers, le mercredi en début d'après-midi, 1h30, 12 places par E.D.I., 300 € l'année

En savoir plus : Le HangArt au 02 99 43 42 75/ www.cc-rocheauxfees.fr

Association « L'Outil en main » du Pays de la Roche aux fées

L'Outil en Main du Pays de la Roche aux Fées

L'association a pour objectif de sensibiliser et d'initier les jeunes de 9 à 14 ans aux métiers manuels, encadrés par des gens de métiers, dans le cadre de vrais ateliers.

L'idée est de transmettre aux jeunes générations un savoir-faire et l'amour du travail bien fait, de revaloriser les métiers manuels artisanaux.

Les ateliers se dérouleront tous les mercredis en période scolaire, de 14h15 à 16h15, dans les locaux du lycée, rue Maréchal Foch à Retiers.

Les activités commenceront **le mercredi 27 septembre 2017.**

Les inscriptions seront à remettre lors du forum des associations de Retiers, **le samedi 2 septembre**, ou à renvoyer par courrier accompagnées du règlement. Montant de la cotisation annuelle : 140 €.

Cette somme inclut les assurances, la fourniture des matières premières nécessaires à la confection des différents objets. Les enfants conserveront leur « œuvre » à la fin de chaque cycle de 4 semaines.

Possibilité de paiement en trois fois.

Ateliers proposés :

1 : maçonnerie-carrelage-couverture ; 2 : peinture ; 3 : mécanique ; 4 : menuiserie ; 5 : électricité-tuyauterie ; 6 : métallerie ; 7 : couture ; 8 : art floral – arts manuels

Les dossiers d'inscription peuvent être demandés auprès de :

Annick Duhail, secrétaire : annickduhail53@orange.fr tél 02.99.43.65.85

Michelle Clouet, présidente : michelle.clouet@laposte.net tél 02.99.43.56.25

D'autre part nous sommes toujours à la recherche de gens de métiers pour étoffer nos équipes d'encadrants.

Vous qui avez des savoirs à transmettre, même si ce n'était pas votre métier, n'hésitez pas à nous rejoindre.

SAISON CULTURELLE CCPRF



LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Visites d'anciens presbytères

Visites du Presbytère de **Forges-La-Forêt** à 15h et à 17h, **samedi 16 septembre.**

Visites du Presbytère et de l'église de **Boistrudan**, **dimanche 17 septembre** à 10h et à 15h.

Visites chorégraphiques sur le site mégalithique de la Roche aux fées



L'alliance de la Compagnie de danse « Pied en sol » et d'un guide historique vous plongera dans une ambiance surprenante et bouleversante...

Samedi 16 septembre à 16h et 18h30
Dimanche 17 septembre à 15h et 17h

Balade botanique dansée à Marcillé-Robert



Marcillé-Robert et son étang classé Espace Naturel Sensible se prête à une visite originale.

Venez découvrir la flore explicitée par Patrick et laissez-vous surprendre au détour d'un arbre par le mouvement d'une danseuse cachée ici ou là. Au long d'un parcours accessible aux grands et aux petits, vous aurez le temps de laisser voguer vos yeux...sur un petit pétale, ou...sur un petit impromptu de danse.

La Cie Eteile ponctuera et rythmera votre balade sensorielle...du regard au toucher, du toucher à l'odorat, de l'immobilité au mouvement.

Dimanche 17 septembre, départ au Rachat à 16h30.

Infos : 0 820 205 235

Mail : info.tourisme@ccprf.fr

L'auto-réhabilitation : pourquoi pas vous ?

Comment apprendre à rénover soi-même son habitation lorsque l'on a des moyens très modestes et que l'on est motivé pour mettre la main à la patte? La Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées a décidé de faire appel aux Compagnons Bâtisseurs Bretagne (CBB) pour accompagner techniquement et financièrement les ménages en difficulté sociale à améliorer leur logement.

L'objectif est d'optimiser le projet de travaux pour réaliser des économies. Les CBB réalisent un diagnostic des travaux nécessaires au domicile des propriétaires occupants. Ils les accompagnent dans leurs achats de fourniture et accomplissent les travaux avec la participation active au chantier des propriétaires. C'est aussi l'occasion de construire de nouvelles solidarités locales. Ainsi, les CBB s'assurent du transfert de savoir-faire, de la sécurité et la bonne mise en œuvre des ouvrages.

Pour en profiter

L'équipe des Compagnons Bâtisseurs propose aux habitants de la Communauté de communes, sous conditions de revenus, un accompagnement dans leurs travaux et trois ateliers bricolage. Le bénéficiaire s'engage à apprendre et participer aux travaux en fonction de ses possibilités.

Des ateliers pour apprendre

Pour aller plus loin, des ateliers bricolage « Rénover soi-même son logement » sont proposés gratuitement aux propriétaires modestes du Pays de la Roche aux Fées. Vous avez un projet de rénovation et avez la volonté de mettre la main à la pâte ? Les Compagnons vous invitent à venir vous essayer à un premier atelier, le **vendredi 22 septembre de 14h à 17h30**, avec les conseils de l'animateur technique. Un co-voiturage sera organisé à partir de Retiers vers St Grégoire.



Renseignements et inscriptions :
Service Habitat de la CCPRF
au 02 99 43 64 87



LES ECOS LOGIQUES !

Les Ecos ? Logique ! Et si on faisait baisser notre facture de manière écolo... ? Venez-vous informer, débattre et expérimenter !

C'est d'un partenariat de 4 associations locales que ce projet est né : L'énergie des fées, les Resto du Cœur, le CDAS de Janzé et Le Centre Social de la Guerche de Bretagne.

Le 19 septembre, sur le marché Guerchais, aura lieu les premières animations de sensibilisation aux éco-gestes. Au programme, plusieurs petits ateliers d'initiations : fabrication maison de produit, bar à eau, quizz, présentation de projet locaux. Tout ça accompagné de l'exposition « Notre planète, notre climat, notre avenir énergétique » à la médiathèque **du 18 septembre au 02 octobre !**

Retrouver également des cinés-débats au cinéma de Retiers et de la Guerche **le 10 et 12 octobre à 20h30**, autour du film « *Qu'est-ce qu'on attend ?* ». Il raconte comment une petite ville d'Alsace de 2 200 habitants s'est lancée dans la démarche de transition vers l'après-pétrole en décidant de réduire son empreinte écologique. Les débats seront animés par des élus et des associations locales !

Retiers accueillera également l'association négaWatt pour une conférence **le 19 octobre à 20h30** à la salle polyvalente.

La transition énergétique est possible et souhaitable : les experts de l'Association le montrent dans leur scénario 2017-2050 pour la France.

Et pour finir, plusieurs bénévoles vous proposeront toute une série d'ateliers pratiques :

- **Le 10 octobre à 14h** : échanges de trucs et astuces sur les éco-gestes au Resto du Cœur de la Guerche de Bretagne.
- **Le 18 octobre et 9 novembre à 20h** : création de produits cosmétiques et d'entretien au Centre Social de la Guerche de Bretagne
- **Le 22 novembre à 20h** : fabrication de meuble en palette au Centre Social
- **Le 7 décembre à 20h** confection d'une marmite norvégienne également au Centre Social !



ELAGAGE

CAMPAGNE D'ELAGAGE DES RESEAUX ELECTRIQUES HAUTE TENSION

ENEDIS va réaliser des travaux d'abattage et d'élagage à proximité du réseau HTA, **à compter de septembre sur la commune.** Ces travaux seront réalisés par l'entreprise d'élagage B3E et JENOUVRIER ENVIRONNEMENT

Le produit des coupes sera rassemblé et laissé sur place à la disposition des propriétaires (dans le cas de propriété privée)

Pour tout renseignement préalable à l'exécution des travaux et suivi des chantiers, vous pouvez contacter :

L'entreprise B3E: 06 85 95 37 20 – Rue de l'Oisonnière 72 220 LAIGNE EN BELIN

Ou l'entreprise JENOUVRIER ENVIRONNEMENT- M. DUFRESNE : 07.83.69.82.58 – PA de l'Hôtel neuf, atelier B, 35850 IRODOUER



SMICTOM

Zéro déchet dans la salle de bain

COMMENT UTILISER DES PRODUITS DURABLES ET/OU REUTILISABLES DANS LA SALLE DE BAIN ?

A partir du 1er janvier 2020, les cotons tiges, sous leur forme plastique, seront interdits à la vente en France. Ils font en effet partie des principaux déchets que l'on retrouve dans les océans. Seuls les cotons tiges biodégradables et compostables seront autorisés dans les commerces.

De même, les microbilles, présentes dans certains gels douche, produits gommant ou dentifrices seront interdits pour ces raisons environnementales. La salle de bain est l'un des endroits où l'on réduit le moins ses déchets. Même si certains contenants sont recyclables, ils ne sont pas réutilisables, ce qui augmente notre production de déchets.

Pourquoi ne pas profiter des évolutions législatives pour changer nos habitudes ?

Pour en savoir plus sur les produits réutilisables, durables ou faits-maison, rendez-vous sur le site internet du SMICTOM Sud-Est 35 :

<http://www.smictom-sudest35.fr/dossier>

RESERVATION DE COMPOSTEURS



Pour fabriquer votre engrais et réduire vos déchets, le SMICTOM vous propose d'acquérir un composteur à un tarif préférentiel.

Prochaines dates de distribution de composteurs : **les 9 & 30 septembre, à Forges-la-Forêt.**

Réservation en ligne sur :

<http://www.smictom-sudest35.fr/formulaires/demande-de-composteur/>

BACS ORDURES MENAGERES

Si vous êtes nouvel arrivant et que vous n'avez pas de bac à ordures ménagères **équipé d'une puce**, vous devez vous rapprocher du SMICTOM très rapidement : votre ancien bac ne sera bientôt plus collecté.

Attention : Les points de regroupement en campagne ont été supprimés courant août.

En cas de problème, **veuillez contacter le SMICTOM au 02.99.74.44.47**



EXPOSITION « DES CHOSES A PART » DE PAUL POUVREAU



Paul Pouvreau est un artiste plasticien.

Une exposition « Des Choses à part » représente ses œuvres faites avec des matériaux de récupération.

L'exposition présente une partie de sa recherche artistique développée entre 2015 et 2017 avec l'Artothèque, sur les sites du Smictom Sud- Est 35.

La démarche de l'artiste consiste à recycler l'omniprésence des formes et des signes dès lors qu'ils n'ont plus d'usage et sont laissés à l'abandon.

Il le fait au travers de différents supports, photographies, vidéos, dessins, constructions.

Des œuvres photographiques de Paul Pouvreau sont exposées sur les façades de bâtiments ou de bennes de sept déchetteries. Elles sont visibles à Valoparc de Vitré, Chatillon-en-Vendelais, Châteaubourg, Bais, Noyal-sur-Vilaine et La Guerche-de-Bretagne, jusqu'au 30 novembre 2017.

En parallèle, une exposition à l'Artothèque de Vitré se déroulera également jusqu'au 30 septembre 2017.

Horaires d'ouverture de Galerie d'exposition de l'Artothèque : Du vendredi au dimanche de 14 h à 18 h en période estivale : du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h - **52 Rue de la Poterie à Vitré - 0299750225**

INFOS UTILES

Communauté de Communes « Au Pays de la Roche aux Fées »

Maison du Développement - 16, rue Louis Pasteur à Retiers
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
et le vendredi fermeture à 16h30.



Au Pays
de la
Roche aux Fées

Communauté de communes

► Rappel des services présents à la MDD:

EMPLOI : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Point Accueil Emploi (PAE)** : Tout public, mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi. Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous, le vendredi sur rendez-vous. Permanence assurée également aux Halles de Janzé, sans rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h. Contact : 02 99 47 16 67.
- **Point Informations Jeunesse (PIJ)**, également présent à Janzé : mail : pijjanze@hotmail.fr
- **Mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans** du lundi au vendredi (sauf le mercredi)
- **Relais pour l'emploi** : Association intermédiaire pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois
- **Boutique de Gestion 35 (BGE 35)** : aide à la reprise et création d'activité. Permanence 1 mardi /2, sur rendez-vous

TRANSPORT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Transport)

- **Transport à la Demande (TAD)** : Fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 13h.
- **Pass'Jeunes** : Desserte du centre aquatique « Les Ondines » de Janzé du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, pour les 12-18 ans

SPORT : Renseignements au 02.99.43.42.60 (secrétariat ouvert le mercredi et vendredi matin)

- **Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées**

PETITE ENFANCE : Renseignements au 02.99.43.44.16

- **RIPAME** : Lieu d'information sur les modes d'accueil, aide au rôle d'employeur d'une assistante maternelle et animation de matinées d'éveil par des professionnels, dans les espaces jeux du territoire. Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30. Permanence également assurée aux Halles de Janzé le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

PERMANENCES JURIDIQUES : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Avocat** : 1^{er} vendredi du mois de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Notaire** : 3^{ème} vendredi du mois, de 14h à 16h, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Huissier** : 2^{ème} vendredi du mois, 1 mois/2, de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87

PERMANENCES HABITAT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Habitat)

- **Architecte conseil** : Permanence 1 fois par mois. D'autres communes de la CCPRF (Janzé, Retiers, Essé, Martigné-Ferchaud,...) assurent également une permanence. Prendre RDV auprès des mairies concernées.
- **Habitat** : Conseil sur les aides financières à la rénovation, accompagnement dans les démarches administratives,...

MAISON MEDICALE RETIERS :

APPELER LE 02 99 43 44 45 – 12 rue Louis Pasteur à Retiers (Une secrétaire répond à votre appel et vous donne la suite qui s'impose)
Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : **Le samedi de 12h à 20h**

Le dimanche et jours fériés de 9h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15 : La nuit en semaine, les week-ends et jours fériés de 20h à 9h

PREVENTION DU SUICIDE association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 Fax : 02 99 47 12 57 mairiebrie@wanadoo.fr Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mercredi : 10h à 12h et 14h à 16h Jeudi : 10h à 12h et 14h à 16h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>DECHETERIE de JANZE</p> <p>Rue Louis Blériot Tel: 02.99.47.07.52</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi –Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	--	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie